

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 36 (1956)
Heft: 10

Artikel: Le crédit commercial de France
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887771>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

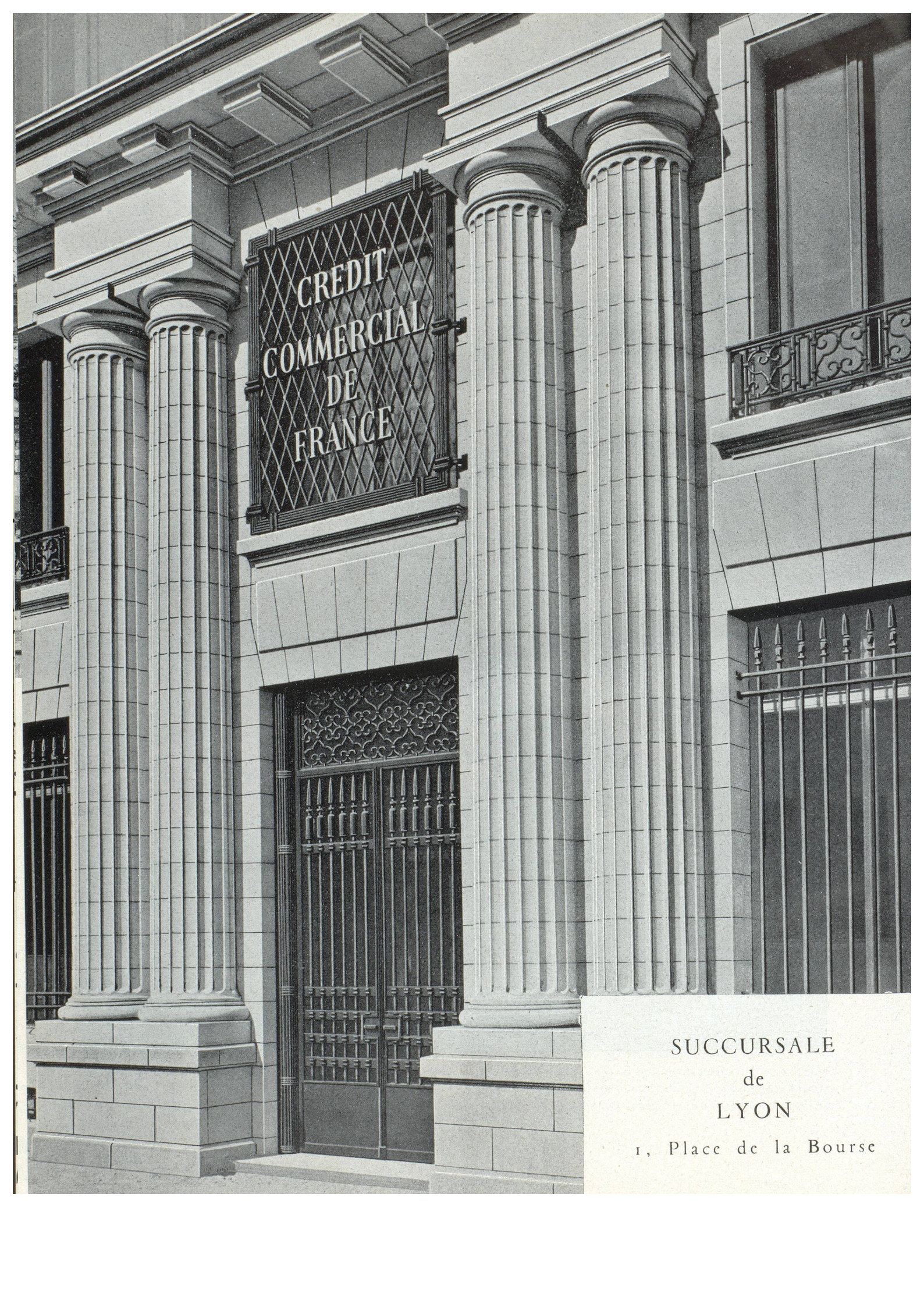
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CREDIT
COMMERCIAL
DE
FRANCE

SUCCURSALE
de
LYON

1, Place de la Bourse

LE CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE

LE 1^{er} juillet 1894, quelques Suisses établis en France et des industriels français créaient à Paris la BANQUE SUISSE ET FRANÇAISE, Société Anonyme au Capital de Un million de francs, qui, en 1917, transforma sa raison sociale en CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE.

Cette même année, le CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE fusionna à Lyon avec une importante Banque provinciale : la Maison AYNARD & FILS, dont la fondation remontait au XVIII^e siècle, et qui, depuis 1858, s'était consacrée au commerce de la Banque.

C'est à partir de ce moment que se marquent dans cet Établissement, encore en pleine croissance, les traits particuliers qui le caractériseront dans sa maturité : préoccupation constante de la liquidité ; volonté de tenir compte avant tout de la valeur des hommes ; désir de rechercher la qualité plus que le nombre des clients, et d'établir ensuite avec eux des liens étroits et durables ; intérêt porté aux relations étrangères, non seulement avec la Suisse, mais avec bien d'autres pays ; enfin, organisation très poussée des services intérieurs, qui concilie le souci d'une exploitation économique et rationnelle, avec la volonté de satisfaire au maximum les besoins et les exigences de la clientèle.

Le CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE, qui compte au nombre des grands Établissements de Crédit français, est actuellement au capital de Deux milliards de francs. Son Siège Social a été, en 1941, transféré du 20 de la rue La Fayette, à Paris, au 103, avenue des Champs-Élysées.